

Une nouvelle charge de « C du vent » contre les éoliennes



Les éoliennes font de plus en plus partie du paysage finistérien comme ici à Plouyé.

Jeudi dernier s'est tenue en mairie de Bannalec une réunion pour le lancement de zone de développement de l'éolien (ZDE) sur le territoire de l'intercommunalité. Cela fait réagir l'association C du Vent, qui s'oppose à des projets d'implantation de générateurs sur cette commune.

« **La multiplication de petites ZDE va à l'encontre des derniers textes et recommandation du gouvernement, souligne son président** », Philippe Fatras. Il cite les arguments du ministre Jean-Louis Borloo évoquant « **le mitage du territoire** », et les atteintes « **aux paysages** » ainsi qu'à « **la qualité de vie des riverains** ».

Aujourd'hui, reprend Philippe Fatras, « **ce n'est plus à l'échelle locale que la création des ZDE se fera. C'est le préfet avec le président du conseil général qui décidera dans le**

cadre d'un schéma régional du climat, de l'air, et de l'énergie. »

Ouest-France
Lundi 16 février 2009